

Évaluation des risques en matière de sécurité à domicile			
Direction(s) responsable(s)	Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique	Approuvé	2023-01-24
	Choisissez un élément	Révisé	
Personne(s) concernée(s)	Tous les intervenants offrant des services à domicile		
Outils cliniques associés	CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile Dépliant <i>En sécurité chez soi</i>		

1. Énoncé

Les soins et les services offerts à domicile présentent des défis pour les usagers, les familles ainsi que pour le personnel. Bien que l'établissement ait peu de contrôle direct sur les risques présents au domicile de l'utilisateur, une évaluation des risques, en conformité avec la pratique organisationnelle requise d'Agrément Canada, peut améliorer la sécurité de ce dernier, celle de sa famille et celle des intervenants qui participent à la prestation de service.

2. Champ d'application/Contexte légal

L'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile est effectuée, à l'aide du formulaire *CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile*, pour chaque usager en début d'épisode de services, une fois par année ou dès que la situation de l'utilisateur ou son environnement change. L'information doit également être consignée au dossier de l'utilisateur.

Elle comprend un examen de l'environnement physique intérieur et extérieur, des risques chimiques et biologiques ou de ceux liés aux incendies et aux chutes, des troubles médicaux qui exigent des précautions spéciales, des facteurs de risque de l'utilisateur et des mesures d'urgence. L'information est utilisée pour planifier et offrir des services aux usagers et elle est communiquée aux partenaires qui participent à la planification des soins.

3. Définitions

Intervenant : Toute personne offrant une prestation de soins et de services au domicile de l'utilisateur.

4. Objectifs

La *Collecte de données en matière de sécurité à domicile* est un outil de détection, par observation et questionnements de l'utilisateur ou de ses proches, des risques potentiels pour la sécurité des usagers et des intervenants à domicile. Cette collecte de données permet de mettre en place des mesures préventives tant pour l'utilisateur que pour les intervenants offrant des services à domicile et sert de base à une évaluation globale des besoins par un professionnel habilité.

5. Intervenants concernés

Tout intervenant du CISSS de la Montérégie-Ouest qui se déplace au domicile de l'utilisateur :

- Pour offrir des soins ou des services;
- Pour procéder à une collecte de données en début d'épisode de services offerts au domicile de ce dernier.

6. Rôles et responsabilités

Gestionnaires cliniques supervisant une offre de service à domicile

- Diffuser la présente procédure au sein des équipes;
- S'assurer que leur personnel respecte la présente procédure.

Intervenant du CISSS de la Montérégie-Ouest qui se déplace au domicile de l'utilisateur

- Assurer sa sécurité lorsqu'il offre des soins et services dans le milieu de vie de l'utilisateur;
- Réaliser la collecte de données à l'aide du formulaire *CLI-60597 – Collecte de données en matière de sécurité à domicile*;
- Utiliser les résultats de la collecte de données pour informer l'utilisateur ou ses proches des risques identifiés en matière de sécurité à domicile, suggérer des mesures préventives, documenter les mesures préventives et transmettre les informations relatives aux risques identifiés à un professionnel habilité;
- Déposer le formulaire *CLI-60597 – Collecte de données en matière de sécurité à domicile* au dossier de l'utilisateur.

7. Matériel

S/O.

8. Procédure

En tant qu'intervenant à domicile, vous avez la responsabilité d'assurer votre sécurité lorsque vous offrez des soins et services dans le milieu de vie de l'utilisateur. Pour se faire, assurez-vous de :

- Prendre connaissance des informations permettant de mieux connaître l'utilisateur du point de vue culturel, comportemental (ex. agressivité), antécédents ou diagnostics médicaux, psychologiques ou psychiatriques, lorsque l'information est disponible;
- Prendre connaissance de l'environnement du domicile (ville, campagne, quartier isolé, etc.);
- Prendre connaissance de la présence d'animaux domestiques à l'intérieur du domicile, si applicable;
- En période hivernale, s'assurer d'un état des routes et d'un accès sécuritaire à l'entrée du domicile;
- À l'ouverture d'un nouvel épisode de services, consulter au dossier de l'utilisateur le dernier formulaire *CLI - 60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile* afin de cibler tout risque connu pour la sécurité de l'utilisateur ou de l'intervenant, si applicable;
- Informer votre équipe (gestionnaire, collègue, agente administrative) de votre déplacement avant de vous rendre au domicile de l'utilisateur dans les dossiers à risque connu;
- Apporter uniquement ce qui est nécessaire à votre intervention auprès de l'utilisateur.

La collecte de données doit être effectuée :

- À l'ouverture d'un nouvel épisode de services offert à domicile;
 - Dans un cas où il s'agit d'une visite unique à domicile sans suivi additionnel, l'intervenant procède à une observation sommaire de l'environnement, suggère lorsqu'applicable des mesures préventives à l'aide de l'aide-mémoire *Guide d'interventions en fonction du risque en matière de sécurité à domicile*, remet et explique à l'utilisateur le dépliant *En sécurité chez soi* et le documente au dossier de l'utilisateur;
 - Si la complétion de l'OCCI est prévue dans la première semaine de l'ouverture de l'épisode de services, cette évaluation remplace la collecte de données.
 - La complétion de la Grille d'observation pour l'auxiliaire aux services de santé et sociaux dans le cadre du programme Rassuré ou dans l'équipe d'évaluation rapide de la Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie remplace la collecte de données.
 - Lors d'une première intervention au domicile de prévue dans le cadre des services de la Direction des programmes déficiences, que ce soit en début de services ou en cours de services, la complétion d'un outil d'évaluation tel l'OCCI, l'évaluation globale des besoins ou

encore l'analyse multidimensionnelle des besoins permettront de colliger les informations et remplacer l'outil de collecte de données.

- Lors de changements importants dans le milieu de vie de l'utilisateur (ex. déménagement);
- Annuellement.
 - La révision de l'OCCI, l'évaluation globale des besoins ou l'analyse multidimensionnelle des besoins peut remplacer la collecte de données.

Réalisation de la collecte de données

- Expliquer, de façon claire et transparente, à l'utilisateur ou à ses proches la réalisation de la collecte de données en matière de sécurité à domicile afin d'obtenir leur consentement. Documenter le consentement au formulaire *CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile*;
- Aviser l'utilisateur ou ses proches que les informations relatives aux risques identifiés pourraient être transmises à un professionnel habilité, si applicable;
- Documenter à l'aide d'observations et de questionnements à l'utilisateur ou à ses proches le formulaire *CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile*.

Utilisation des résultats de la collecte de données

- Informer l'utilisateur ou ses proches des risques identifiés en matière de sécurité à domicile;
- Suggérer des mesures préventives à l'aide de l'aide-mémoire *Guide d'interventions en fonction du risque en matière de sécurité à domicile*. L'actualisation de ces suggestions doit prendre en considération le consentement de l'utilisateur ou ses proches;
- Documenter les mesures préventives suggérées au formulaire *CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile*;
- Remettre et expliquer à l'utilisateur ou à ses proches le dépliant *En sécurité chez soi* en y inscrivant ses suggestions prioritaires;
- Transmettre les informations relatives aux risques identifiés à un professionnel habilité pour une évaluation globale des besoins, si applicable;
- Déposer le formulaire *CLI-60597 - Collecte de données en matière de sécurité à domicile* au dossier de l'utilisateur.

9. Documentation

Documenter au dossier de l'utilisateur à l'aide du formulaire *CLI-60597 – Collecte de données en matière de sécurité à domicile*.

10. Annexe(s)

Annexe I - Guide d'interventions en fonction du risque en matière de sécurité à domicile

11. Références

Agrément Canada. Programme Qmentum Québec. *Pratiques organisationnelles requises*. Livret 2021. Version adaptée aux manuels d'évaluation, 87 pages.

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Marie-Hélène Francoeur, chef de service gestion de la qualité et des risques DSHAPPA-DSSADG	2022-07-07
Révisé par		
Personnes consultées	Patricia Quirion, chef de programmes soins infirmiers périnatalité/petite enfance/santé publique	2022-06-29
	Manon Rousse, coordonnatrice soutien à l'autonomie personnes âgées pôle 2 – Suroît et Vaudreuil-Soulanges	2022-06-29
	Nathalie Arcand, chef de service SAPA - Kateri	2022-06-29
	Dominique Gélinais, coordonnatrice intérimaire de l'équipe d'intervention jeunesse	2022-06-29
	François Tremblay, coordonnateur santé mentale adulte pour le territoire Jardins-Roussillon	2022-06-29
	Geneviève Leboeuf, chef de la coordination des activités cliniques par intérim	2022-06-29
	Manon Lessard, coordonnatrice psychosociale jeunesse	2022-06-29
	Karyn Boisvert, coordonnatrice programmes spécialisés intégration au travail et logement à soutien gradué et équipe soutien admin. multiprogrammes DI-TSA	2022-06-29
	Jennifer Trudeau, chef du service de santé, sécurité et mieux-être au travail	2022-06-29
	Michelle Crispo, chef de programme – programme spécialisé intégration au travail et logement à soutien gradué	2022-06-29

Historique du document		
Approuvé par	Le Comité de concertation des directeurs adjoints	2022-12-21
Approuvé par	Le Comité de coordination clinique	2023-01-24
Commentaires		

Annulation d'outils cliniques existants	
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette directive clinique vient annuler les outils cliniques suivants :	
Installation(s)	Annulation